

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 31

Artikel: Le tonnerre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quignon astiquè onna rosse po la férè paraîtrè dzouvena, n'ia què lè nianiou que sè laissons eindieusà; clliào que co-gnâissons lo tabâ vayont tot lo drâi cein qu'ein est. Eh bin, po lo bio sesque, c'est lo mémo diablio.

Po lè z'hommo, n'est pas tot à fè la mémo affèrè, et ne lâo fâ rein dè derè lè z'ans et mémameint onco lè mâi; mâ tot parâi y'ein a que n'âmont pas qu'on lâo diessè que sont vilhio, et lo faut pas derè non plie; cein n'est pas convenablio. C'est coumeint cauquon que n'est pas bio, on lo lâi dit pas. Tsacon tint à la viâ, et quand on cheint qu'on dégringolè dâo coté dâo cemetiro, l'est bin prâo; faut pas onco qu'on lo vo diessè, on ne lo sâ què trâo.

Lo père Jube avâi étâ bin malâdo, et po derè la vretâ, l'avâi rudo tsandzi. Quand l'a étâ quasu gari et que l'a coumeinci à ressailli que devant, reincontrè on gaillâ que n'avâi pas crouie einteinchon, mâ que ne savâi pas que faillâi ménadzi lè vilhiè dzeins, et que lâi fâ:

— Eh père Jube, à Dieu mè reindo coumeint vo z'êtes venu vilhio; c'est à peina qu'on vo recognâi !

Lo père Jube, qu'êtai on tot malin et que savâi bailli on tchou sein férè asseimblant, lâi répond :

— Te trâovè ! Eh bin por tè, mon vallet, ye trâova que t'es restâ bin nâovo.

Le tonnerre.

Puisque nous sommes dans la saison des orages, nous croyons intéressant de rappeler en quelques mots la manière dont se comporte la foudre et quelles sont, généralement, les précautions à prendre pour s'en préserver.

Quand le tonnerre tombe sur la terre, il frappe soit les objets, soit les hommes, mais non pas au hasard. Il est des corps qui attirent le tonnerre; il est donc utile de les indiquer pour qu'on s'en tienne à l'abri.

Tout d'abord, il est bon de rassurer nos lecteurs sur certains effets du tonnerre. En général, on s'effraie moins de l'éclair que du bruit qui suit, et pourtant, quand on entend le bruit du tonnerre, c'est qu'il est déjà tombé et qu'il n'y a plus rien à craindre.

Quand le tonnerre tombe sur une maison qui n'a pas de paratonnerre, il s'introduit de préférence par les cheminées et par les tuyaux de conduite des eaux pluviales et ménagères, et même le long des murs. Pendant les plus forts orages, il n'y a aucun danger d'être frappé par la foudre, si on se tient au milieu d'une grande pièce, et la sécurité sera encore augmentée si on se tient assis sur un tapis de laine, sur un meuble rembourré de laine ou couvert de soie, ou bien sur un lit que l'on aura éloigné du mur.

Les arbres isolés dans la campagne,

sous lesquels on cherche à se mettre à l'abri d'une pluie d'orage, sont excessivement dangereux. On a remarqué, cependant, que, lorsque les arbres sont nombreux, à peu près de la même hauteur et qu'ils se touchent, le danger est à peu près nul. Mais il ne faut pas s'y fier et le plus sage est de se laisser mouiller.

Parmi les bâtiments les plus exposés à être frappés de la foudre, il faut signaler les églises, à cause de leur clocher; elles y sont surtout exposées si on sonne les cloches; il arrive souvent que les sonneurs sont atteints. Ainsi, dans l'espace de trente-trois ans, cent-trois sonneurs ont été victimes du tonnerre. Faire sonner les cloches pendant l'orage, c'est exposer les sonneurs aux plus grands dangers, sans aucun avantage possible.

Il faut qu'on sache bien aussi que la direction du vent et de la pluie influe sur la manière dont le tonnerre tombe; il est prudent de s'abstenir de provoquer des courants d'air pendant l'orage.

On connaît des exemples de personnes foudroyées au moment où elles ouvraient des fenêtres.

TROIS CŒURS D'OR.

PAR THÉOPHILE DENIS

III

Dans le silence de sa cellule administrative, Boudier se mit à évoquer le masque étrange du sordide brocanteur, dont il entendait la voix lui répéter: « C'est cinquante francs... c'est cinquante francs... »

— J'entends bien, répondait Boudier en lui-même. Oui, c'est cinquante francs, c'est-à-dire justement la somme que j'ai déposée discrètement, il y a deux jours, dans un coin de mon porte feuille. Ils sont là, et je puis te les jeter à la face, vieux juif. Au fait, ce serait une bonne affaire Il vaut trois mille francs, ce livre. Une bonne affaire?... Seraït-ce un bonne action?... Pauvre chère enfant, elle ne m'a jamais demandé qu'une chose en sa vie, c'est cette petite robe de soie... Et encore l'ai-je forcée à me la demander... Et j'irais, cette fois encore, manquer à ma parole?... Jamais. C'est pour le coup que je ne trouverais plus d'excuse à ma défaillance. Et d'ailleurs, l'ennui de mon sacrifice sera comblé par la satisfaction que j'éprouverai à apporter une bonne joie au cœur de ma bien-aimée fillette... C'est dit. Ma Jeannette, tu auras ta robe le 24, dans douze jours.

Et Boudier se frotta allègrement les mains, en homme qui s'est débarrassé d'un grave souci.

Après tout, il pouvait rechercher d'autres moyens pour s'assurer quand même la possession du livre. Il supputa la date de sa plus prochaine gratification. Certainement il en toucherait une à l'occasion de la nouvelle année. L'alléger de cinquante francs, c'était facile. C'était parfait, il s'offrirait pour étrennes le fameux Jacques Le Saige. C'était tout simplement une attente d'un mois et demi.

Mais le volume attendrait-il jusque-là

pour s'envoler de la vitrine? Quel doute cruel! Un supplice de quarante-huit jours!

Boudier ne se contenta plus de passer trois fois par semaine devant l'étalage du brocanteur, il y passa tous les jours.

La première fois qu'il se retrouva en présence de son volume, il fut effrayé de la facilité avec laquelle chaque passant pouvait en lire le titre. Mais cet homme avait tous les vices du collectionneur. Il se rappela qu'il avait pris soin lui-même de nettoyer la vitre sur laquelle la poussière de la rue avait plaqué un rideau discret. C'était une faute à réparer. Le lendemain, il remplit de poussière ses poches de gilet et vint coller son nez contre la vitre, qui lui semblait plus translucide que jamais. Au moyen d'aspirations et d'expirations précipitées, il la couvrit aussitôt d'une buée épaisse, et, sur cette couche d'humidité, il jeta quelques pincées de poudre de macadam. Instantanément l'ombre fut faite et le volume disparut, comme par enchantement, aux yeux de Boudier lui-même. C'était un succès complet.

« Ah ! le bon, le joli tour ! » ne cessait-il de répéter en s'éloignant. Et le gredin, avec sa conscience de collectionneur, était à mille lieues de penser qu'il venait de commettre une vilenie, un vrai tour de scéléritat.

Le crime appelle le crime. Chaque jour il allait raccommoder les avaries que le vent, la pluie ou le soleil pouvaient avoir faites à son barbouillage clandestin. Il perfectionna son œuvre à ce point qu'au bout d'une semaine de ce travail ténébreux, le carreau de vitre avait l'opacité d'un verre dépoli. Il n'avait cependant pas voulu, ce raffiné, se priver absolument de la jouissance de contempler son livre: il avait laissé intact, dans un angle de la vitre, assez haut pour qu'on n'y pût atteindre qu'en se levant sur le bout des pieds, un tout petit morceau, à peine de la largeur d'un sou; et c'est par ce judas que son œil avide pouvait plonger sur le trésor voilé.

Après cela, Boudier ne doutait plus qu'il n'eût découvert un moyen à peu près sûr de gagner le 1^{er} janvier, sans que l'on dépistât sa trouvaille...

Malgré tout, les jours paraissaient à Boudier d'une longueur énorme.

Aussi la matinée du 24 novembre fut-elle pour lui une halte agréable dans ce voyage à étapes traînantes et interminables. Il n'avait pas l'habitude, en cette saison où la lumière arrive tard, de se lever avant sept heures. Sa femme comptait trop bien, pour lui permettre d'user la chandelle, même par un seul bout. Ce jour-là, dès six heures, il ne pouvait tenir en place dans son lit.

A Mme Boudier, qui lui reprochait ses rudes, il répondit ingénument :

— Va, chère amie, ce n'est pas l'insomnie d'un criminel; au contraire, c'est la préméditation d'une pure et douce action qui me met dans cet état de turbulence... N'est-ce pas aujourd'hui, dans un instant, que nous allons souhaiter la fête à notre Jeanne?...

L'air de mystère dont Boudier assaillait l'évocation de ce simple souvenir fit que Mme Boudier s'éveilla tout à fait et que sa curiosité en fit autant. Elle questionna donc.

Boudier sentait bien qu'avant d'offrir à sa